

DES HISTOIRES DE PATENTES DE SANTÉ FRAUDULEUSES

Alain TRINQUIER

" PIÈCE DU MOIS " DU 4 FÉVRIER 2012

La lettre présentée est datée de Nice du 9 février 1725 et est adressée aux intendants de la Santé de Marseille. Elle a été mise à la poste du Luc, ce qui pose un problème d'acheminement.

Il s'agit de la dénonciation d'un capitaine, Pierre Laborel, qui serait arrivé à Saint-Tropez avant Noël, venant du Levant après une escale en Corse. Il aurait produit une patente de santé frauduleuse avec la bienveillance des intendants de la Santé de Saint-Tropez. Puis l'auteur raconte une histoire abracadabrante : suite à cette arrivée, il y aurait eu dans la ville plus de deux mille morts de maladie ! Affabulation totale car même lors de l'épidémie de peste de 1721, il n'y a eu aucun mort dans le port.

Mais les ennuis de ce capitaine ne s'arrêtent pas là. Plus de huit ans après, le 17 octobre 1733, il est accusé d'avoir fabriqué en mars 1732 une fausse patente de santé. Il est condamné à être pendu jusqu'à ce que mort s'en suive à la potence de la place des Prêcheurs d'Aix. Mais c'est une condamnation par contumace car il est en voyage sur les côtes espagnoles... Le procès en révision ouvert ensuite montrera que, pour pouvoir être secouru lors d'une tempête, il a simplement fait une copie de sa patente de santé (l'authentique étant restée entre les mains du consul de France à San Remo). Le 6 février 1734, sa condamnation à mort est cassée par le conseil du Roi, attendu que si ce qu'il a fait n'est pas très régulier, il l'a fait pour sauver sa vie et celle de son équipage. Cette décision enregistrée à Aix le 4 juin, Laborel, qui s'était constitué prisonnier le 29 mai, sera relâché immédiatement.

Messieurs
Messieurs les Intendants
de la Santé de Marseille
à Marseille

A Nice le 9^{me} février 1722

Messieurs les Intendants

Je me donne l'honneur de vous donner avis qui est arrivé
Capitaine Pierre Laborel de Saint-tropez du Levant avec sa barque
chargé de blé avant les fêtes de la Noël audit Saint-tropez et
prit terre à la Corse que il ni a resté que cin ou six jours
estant arrivé audit Saint-tropez avec une peste si foudroyante et
il est entré à Saint-tropez comme il avoit fait quarantaine les
Intendants de Saint-tropez sans Examiner la peste et ne voir aucun
qu'il avoit resté à terre de Corse et il l'ont laissé entrer à Saint-tropez et
depuis il y a eu quantité de malade qui ne a échappé pas un et est
mort plus de deux mille personnes toute la ville de Nice tremble
et la peste se nous mal ussiert de nous et de la de faire
entendre l'equipage de la capitaine est une affaire d'une grande
considération pour ce que regarde la santé de la pure que nous sommes
cette et suis d'un très profond respect à vous dans le visqueward

Messieurs

Vostre humble et
fery obéissant serviteur
Narbonne